



# NIVELAND® 10R

Mortier autonivelant rapide pour des épaisseurs allant jusqu'à 10 mm



## DESCRIPTION

Mortier autonivelant rapide, haute performance, pour la préparation des sols intérieurs. Une fois durci, il est adapté pour recevoir tout type de revêtements légers (céramique, parquet, moquette, etc.). Mortier de nivellement de sols intérieurs. Haute résistance mécanique et bonne résistance à l'abrasion. Ce mortier autonivelant a un durcissement rapide et est adapté pour les systèmes avec chauffage au sol. Il possède un excellent pouvoir autonivelant.

## COMPOSITION

Produit à base de ciments spéciaux, d'agréats sélectionnés et d'additifs.

## CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

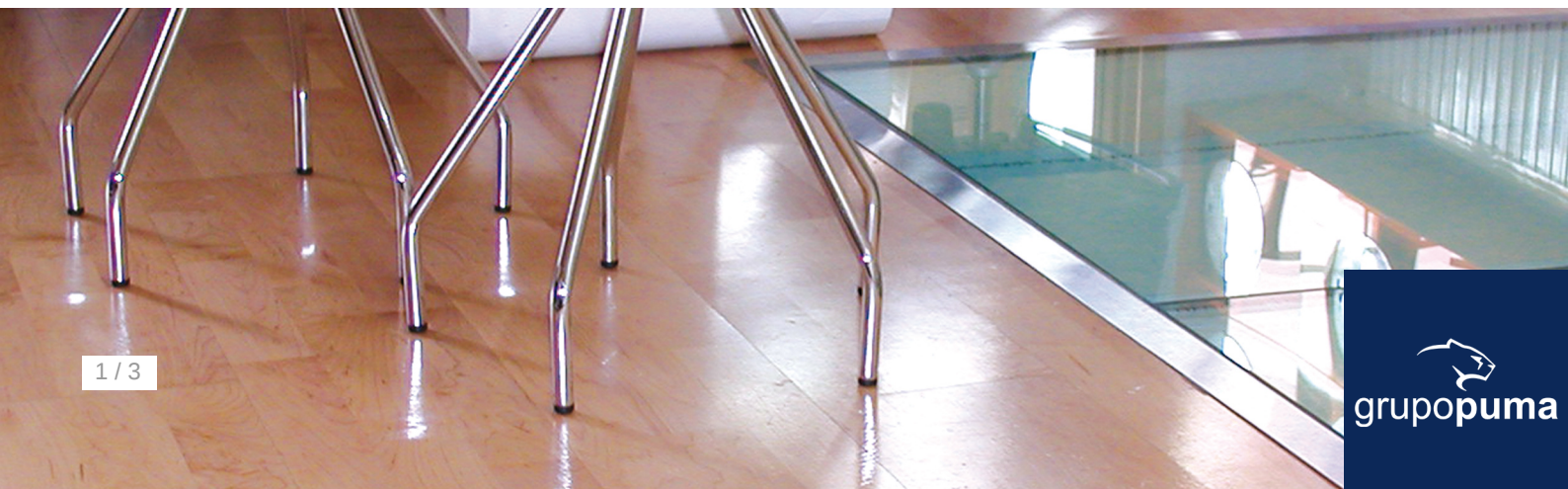
- Nivellement de sols en intérieur.
- Hautes résistances mécaniques.
- Haute résistance à l'abrasion.
- Excellent pouvoir autonivelant.
- Durcissement rapide.
- Épaisseur jusqu'à 10 mm.
- Adapté au chauffage par le sol.

## SUPPORTS

- Béton, chapes de mortier et autres.
- Les supports doivent être résistants, stables, sains et propres, exempts de poussière, de résidus de démoulage, de produits organiques, etc.
- Appliquer le primaire Paviland Primer R pour éviter la formation de bulles d'air dans le revêtement et améliorer son adhérence au support.
- Si nécessaire, le support devra être préparé par des moyens mécaniques afin d'obtenir une surface sans laitance superficielle et avec la porosité adéquate.
- Avant l'application du NIVELAND 10R, les fissures présentes sur le support doivent être correctement réparées à l'aide des produits de la gamme Paviland ou Morcemrest, selon la nature du support et le type de réparation à effectuer.
- Avant d'appliquer la pâte, il faut s'assurer que l'humidité résiduelle est inférieure aux recommandations (moins de 3 %).
- Remplir les trous.

## MODE D'EMPLOI

- Définir et marquer le niveau maximal de la chape.
- La zone de coulage doit être planifiée de manière à éviter la formation de zones avec des temps de prise différents. Pour cela, il est nécessaire de prendre en compte les moyens disponibles pour l'exécution des travaux, les conditions environnementales et le temps d'ouverture du mortier. La délimitation préalable des zones de coulage peut également servir à la réalisation des joints de fractionnement, évitant ainsi leur découpe ultérieure.
- Ajouter la quantité d'eau indiquée sur l'emballage et malaxer avec un mélangeur mécanique à basse vitesse (env. 500 tr/min) jusqu'à obtenir une pâte fluide et homogène.
- Laisser reposer la pâte environ 2 minutes, puis mélanger de nouveau.
- Le temps d'utilisation de la pâte est d'environ 20 minutes, en fonction des conditions ambiantes.



# REVÊTEMENTS DE SOLS

## NIVELAND® 10R

### PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Verser le produit mélangé sur la surface à recouvrir et l'étaler à l'aide d'une lisseuse niveleuse.
- L'épaisseur maximale recommandée est de 2 à 10 mm, appliquée en une seule couche.
- Ne pas appliquer en dessous de 5°C ni au-dessus de 30°C.
- Ne pas appliquer en cas de risque de gel, de pluie, de vents forts ou en plein soleil.
- Ne pas appliquer sur des sols humides ou présentant un risque d'humidité.
- Ne pas ajouter d'eau au produit une fois que le durcissement a commencé après le malaxage.
- Ne pas appliquer en extérieur.
- Prendre en compte le temps de travail du produit pour la planification des travaux.
- Pour les sols d'une superficie supérieure à 20 m<sup>2</sup> ou d'une longueur de plus de 10 m linéaires, il est recommandé de réaliser des joints de fractionnement, en délimitant des sections avec des joints d'environ 6 mm, qui pourront être remplis avec PUMALASTIC MS ou PU.
- Les joints de dilatation du support d'origine doivent être respectés, et des joints périphériques doivent être réalisés.
- La couche superficielle doit être protégée contre un séchage trop rapide, en particulier en cas de températures élevées et/ou de vents forts.

#### Pour les sols avec chauffage par le sol :

- Les temps de séchage du revêtement doivent être respectés avant la mise en service, avec un minimum de 48 heures.
- Le système de chauffage doit être allumé progressivement, en augmentant la température par paliers de 2 à 3 °C jusqu'à atteindre la température de fonctionnement. Cette opération doit être réalisée par étapes sur une période de 48 heures.
- Le chauffage doit être éteint 48 heures avant le début des travaux de pose.

Sac de 25 kg en papier plastifié.

Stockage jusqu'à 6 mois, fermé dans son emballage d'origine, à l'abri des intempéries et de l'humidité.

### PRÉSENTATION

### DONNÉES TECHNIQUES

| (Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard)                                                                                                                                             |                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Aspect                                                                                                                                                                                                    | Poudre GRISE                             |
| Adhérence sur le béton                                                                                                                                                                                    | > 2 N/mm <sup>2</sup>                    |
| Résistance à la compression                                                                                                                                                                               | >30 N/mm <sup>2</sup>                    |
| Durée de vie de la pâte                                                                                                                                                                                   | 20 min.                                  |
| Temps avant trafic piéton                                                                                                                                                                                 | 2 - 3 heures                             |
| Temps avant polissage                                                                                                                                                                                     | 4 - 8 heures                             |
| Temps avant pose de revêtement (carrelage ou moquette)                                                                                                                                                    | 8 - 12 heures                            |
| Temps avant pose de parquet, revêtement synthétique ou peinture                                                                                                                                           | 12 - 24 heures                           |
| Classification selon norme EN 13813                                                                                                                                                                       | CT C30 F5                                |
| Rendement approximatif                                                                                                                                                                                    | 1,5 kg/m <sup>2</sup> par mm d'épaisseur |
| <b>NOTE:</b> Les temps sont relatifs à une température de 23° C et à une humidité relative de 50%. Ceux-ci sont plus courts à des températures plus élevées et plus longs à des températures plus basses. |                                          |

# REVÊTEMENTS DE SOLS

## NIVELAND® 10R

### MARQUAGE CE

|                                                                                                                                                                                                                             |                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
|                                                                                                                                           |                           |
| GRUPO PUMA ESPAÑA S.L.<br>Avda. AGRUPACIÓN CORDOBA, Núm. 17<br>14014 CORDOBA<br>18                                                                                                                                          |                           |
| NIVELAND 10R                                                                                                                                                                                                                |                           |
| Nº: 500551-01<br>EN 13813                                                                                                                                                                                                   |                           |
| Pâte autonivelante en ciment, rapide, type CT C30 F5, pour la préparation des sols intérieurs, l'installation de revêtements légers tels que la céramique, le parquet, la moquette, etc., pour des épaisseurs de 2 à 10 mm. |                           |
| Réaction au feu                                                                                                                                                                                                             | Clase A1                  |
| Émission de substances corrosives                                                                                                                                                                                           | CT                        |
| Résistance à la compression                                                                                                                                                                                                 | C30                       |
| Résistance à la flexion                                                                                                                                                                                                     | F5                        |
| Substances dangereuses                                                                                                                                                                                                      | Voir la fiche de sécurité |

### DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT (DEP)

Mortier fabriqué avec des agrégats provenant de zones proches des centres de production, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre liées au transport, et fabriqué dans des centres de production avec des systèmes de gestion environnementale certifiés selon la norme ISO 14001, témoignant d'un engagement fort pour la durabilité et le respect de l'environnement.

Mortier avec étiquette écologique de type III (la plus exigeante), déclaration environnementale de produit vérifiée de manière externe par AENOR.

### NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.